

Pages de Profils



Nous remercions l'Agence Régionale de l'Industrie Automobile du Nord-Pas-de-Calais (ARIA) et les sept sites constructeurs, sans qui, ce travail n'aurait pas été possible.

Aeux seuls, les sept sites de production automobile emploient 22 800 salariés, soit 10% de l'emploi industriel régional, fin 2006. Les sept sites passent des commandes auprès de plus de 600 établissements fournisseurs régionaux, lesquelles génèrent quelque 5 400 emplois, auxquels s'ajoutent une moyenne annuelle de 2 500 emplois intérimaires. Fin 2006, ce sont donc près de 31 000 emplois salariés qui dépendent de l'activité des sept sites de production automobile de la région.

Plus de 3 400 emplois générés par leurs commandes sont localisés dans 50 établissements qui dépendent à plus de 50% de ces donneurs d'ordres. De l'ancien bassin minier au Val-de-Sambre, la zone d'influence s'éloigne peu des lieux d'implantation des constructeurs, à exception faite du Dunkerquois.

Un emploi industriel sur huit lié étroitement à l'activité des sept principaux sites automobiles régionaux

Stéphane Humbert

Danièle Lavenseau

Service Études et Diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

L'industrie automobile est un secteur stratégique. Mieux mesurer les retombées économiques locales des principaux sites de production et d'assemblage enrichit la connaissance de l'appareil productif et de son organisation locale. En effet, les donneurs d'ordre régionaux de l'automobile peuvent connaître des évolutions de leur activité susceptibles d'affecter la zone dans laquelle ils sont implantés. Ils sont eux-mêmes dépendants d'un contexte national et international - ceci apparaît plus nettement en période de crise - qui les oblige à anticiper ou accompagner les nouvelles réalités du développement économique. L'objet de la présente étude est d'apporter, à un moment donné, une estimation du nombre d'emplois concernés par les activités des sept principaux sites constructeurs et assembleurs du Nord-Pas-de-Calais : Renault Douai, Sevelnord, Toyota, Maubeuge Construction Automobile, Française de

Mécanique, PSA Peugeot-Citroën Valenciennes et STA à Ruitz. Aux emplois directement rattachés à ces sept établissements donneurs d'ordre, s'ajoutent les emplois qui leur sont indirectement liés et localisés dans les établissements travaillant habituellement avec eux, en tant que fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services.

Ce travail apporte un regard complémentaire à l'étude sectorielle publiée en décembre 2007 [► Pour en savoir plus](#) en précisant le contour de l'activité des équipementiers travaillant directement pour les donneurs d'ordre. Il sera suivi d'une étude en 2009 qui permettra d'approcher la notion de filière et de sous-traitance en cascade, suite à une enquête effectuée au dernier trimestre 2008 [► Encadré 1](#).

L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RÉGIONAUX DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES GÉNÈRE 31 000 EMPLOIS

Fin 2006, l'emploi généré par les sept établissements constructeurs implantés dans la région est estimé à près de 31 000 emplois [► Schéma](#). Tout d'abord, 22 800 sont des emplois directs, correspondant aux salariés employés par les sept usines. Ces emplois représentent à eux seuls près de 10% de l'emploi industriel régional. Ensuite 2 500 emplois correspondent au nombre d'intérimaires présents en moyenne dans ces sept sites au cours de l'année 2006. Enfin, 5 400 emplois indirects sont générés par les commandes passées par les constructeurs automobiles régionaux auprès de fournisseurs, prestataires de services ou sous-traitants implantés en Nord-Pas-de-Calais [► Encadré 2](#).

Encadré 1 : L'EMPREINTE DES SEPT ÉTABLISSEMENTS CONSTRUCTEURS MESURÉE N'EST PAS LA MESURE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

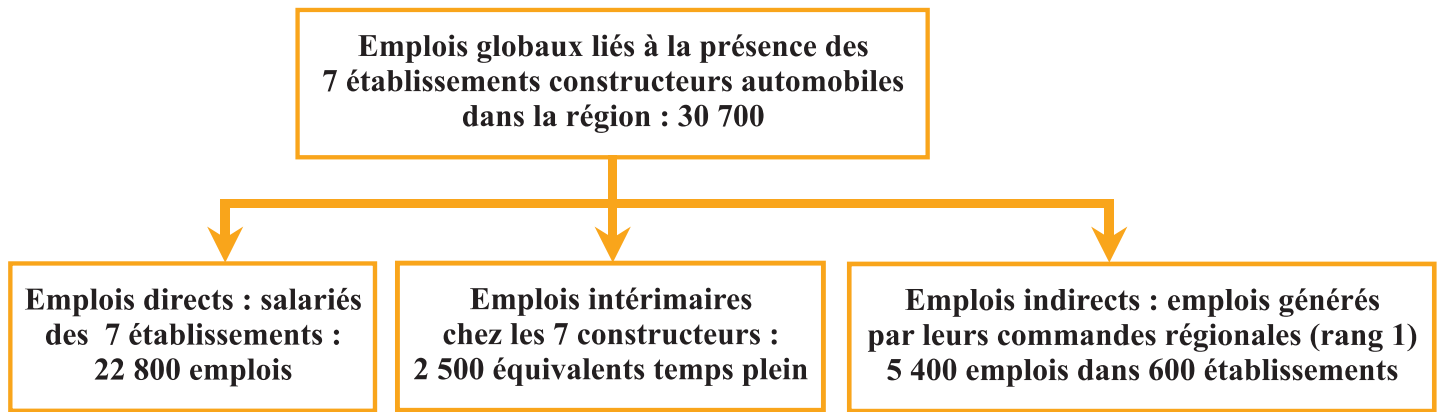
La notion de filière désigne l'ensemble des établissements participant à une activité donnée. Ainsi, le contour de la filière automobile régionale comprend l'ensemble des établissements constructeurs, équipementiers, carrossiers et des établissements travaillant pour l'un de ces trois secteurs que le donneur d'ordre soit régional ou non. De plus, lorsqu'un établissement est considéré dans la filière, l'ensemble des effectifs de l'établissement est comptabilisé alors que l'établissement peut avoir des activités diversifiées.

L'empreinte des établissements constructeurs régionaux ne mesure donc qu'une partie de la filière automobile :

- Seules les commandes passées auprès des fournisseurs, prestataires et sous-traitants directs des sept constructeurs régionaux sont prises en compte dans l'étude (sous-traitance de rang 1).

Par exemple, un établissement réalisant une commande de pièces pour l'un des constructeurs régionaux sera comptabilisé dans les établissements liés aux constructeurs. Si cet établissement sous-traite le transport des pièces à une société de transport, cette société ne sera pas prise en compte dans l'étude.

- L'estimation des emplois générés par les commandes des constructeurs régionaux est réalisée sur la base d'un prorata des effectifs salariés de l'établissement en rapportant le volume des achats au chiffre d'affaires de ses fournisseurs. Contrairement à une approche plus générale de la filière, seuls les emplois liés à la commande sont comptabilisés au sein d'un établissement lié. Ainsi, pour un sous-traitant réalisant 25% des commandes avec les constructeurs régionaux et employant 100 salariés, l'empreinte des constructeurs régionaux sera estimée à 25 emplois.
- Les commandes d'investissements lourds qui peuvent exister lors du changement d'une chaîne de montage ne sont pas comptabilisées. Notons toutefois que les dépenses inhérentes à ce type d'investissements concernent peu les établissements régionaux. La plupart des équipements ou des matériels mobilisés dans ces cas sont rarement produits dans la région ou même en France. Ils sont souvent originaires d'Allemagne.
- L'étude s'appuyant uniquement sur les commandes des constructeurs régionaux, elle ne permet pas d'avoir une connaissance des emplois générés par les commandes d'établissements automobiles situés hors de la région auprès de sous-traitants régionaux.



Encadré 2 : DÉFINITIONS ET MÉTHODES

Emplois directs : nombre de salariés occupant un poste de travail dans les établissements des constructeurs automobiles implantés dans la région : Renault Douai à Cuincy, Française de Mécanique à Douvrin, Sevelnord à Lieu-Saint-Amand, Toyota MMF à Onnaing, Maubeuge Construction Automobile à Maubeuge, PSA Peugeot Citroën Valenciennes à Trith-Saint-Léger et STA à Ruitz. Ces emplois sont mesurés au 31 décembre 2006 à partir des sources CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) et DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales).

Emplois indirects : estimation du nombre de salariés travaillant pour les commandes des établissements constructeurs dans les établissements fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services.

L'estimation est réalisée à partir de la liste et du montant des commandes passées par les sept établissements des constructeurs automobiles de la région. Les établissements liés ont ensuite été identifiés via le répertoire SIRENE. Les informations nécessaires ont alors pu être récupérées dans les sources de données disponibles (FICUS, CLAP, DADS). Après analyse, un seuil minimum de commande à 10 000 € a été fixé pour éliminer de nombreux établissements peu concernés. Au final, l'étude porte sur plus de 98% des commandes régionales réellement passées par les sept établissements.

La méthode de calcul de l'effet sur un prestataire, fournisseur ou sous-traitant consiste à estimer le niveau de dépendance en confrontant le niveau des commandes des constructeurs au chiffre d'affaires global. L'estimation du nombre d'emplois liés aux commandes est ensuite obtenue en appliquant le niveau de dépendance à l'effectif global de l'établissement.

Emplois intérimaires : Les emplois intérimaires constituent un cas particulier des emplois indirects. D'une part, les intérimaires travaillent directement sur le site et d'autre part leur contrat de travail passé avec les agences est spécifique. Pour mieux les appréhender, une information a été recueillie auprès des constructeurs. Leur nombre étant de plus très fluctuant au cours du temps, l'estimation a été convertie un équivalent-temps plein sur l'année 2006.

EMPLOIS DIRECTS : DANS LES ANCIENNES ZONES MINIÈRES ET EN SAMBRE-AVESNOIS

Fin 2006, 73% des salariés travaillant pour l'un des sept établissements constructeurs habitent dans les zones d'emploi de Sambre-Avesnois ou de l'ancien bassin minier : Valenciennois, Douaisis, Lens-Hénin et Béthune-Bruay. Plus précisément, les salariés résident le plus souvent dans la

zone d'implantation de l'établissement ou dans une zone limitrophe. La zone d'influence déborde malgré tout sur la partie nord du Cambrésis et sur le nord-est de l'Artois dans la communauté de communes d'Osartis. Peu de salariés résident en dehors de ce périmètre. Seuls les cadres ont des choix résidentiels différents puisque 22% d'entre eux habitent dans la métropole lilloise contre moins de 3% des ouvriers. Les cadres sont également

nombreux dans les villes centres de Valenciennes, Douai et Cambrai : 15% d'entre eux résident dans ces 3 villes contre 6% pour l'ensemble des salariés.

Pour l'ensemble des communautés d'agglomération et communautés de communes allant de la Communauté d'agglomération de l'Artois à la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val-de-Sambre, les salariés représentent de 3 à 8% des actifs

occupés habitant sur le territoire [Carte 1](#). Ces établissements sont d'ailleurs parmi les plus gros employeurs locaux de leurs zones d'emploi à l'image du Valenciennois où Sevelnord, Toyota et PSA Valenciennes sont les trois plus gros employeurs de la zone en dehors du Centre Hospitalier de Valenciennes. De même, Renault Douai, Française de mécanique et Maubeuge Construction Automobile sont quant à eux les plus gros employeurs des zones d'emploi du Douaisis, de Béthune-Bruay et de Sambre-Avesnois.

POUR NEUF EMPLOIS DIRECTS, UN INTÉRIMAIRE EN RENFORT

En moyenne au cours de l'année 2006, 2 500 intérimaires effectuent une mission chez l'un des sept constructeurs automobiles régionaux. Ainsi, pour neuf salariés travaillant de façon permanente dans ces établissements, un intérimaire est appelé en renfort. Ces sept établissements ont donc un taux de recours à l'intérim de 11% bien supérieur au taux de recours moyen du secteur privé inférieur à 4% pour le Nord-Pas-de-Calais. Ce taux de

recours est comparable à celui observé dans l'industrie automobile nationale qui est traditionnellement le secteur ayant le plus recours à l'intérim.

Le lieu de résidence des intérimaires est également proche des sites des constructeurs puisque 88% d'entre eux habitent dans le bassin minier ou en Sambre-Avesnois. L'implantation des intérimaires est la plus importante dans les zones d'emploi du Valenciennois et de Sambre-Avesnois : 52% des intérimaires travaillant chez les constructeurs résident dans ces deux zones contre 37% des salariés des établissements.

PRÈS DE 5 400 EMPLOIS INDIRECTS CHEZ 600 FOURNISSEURS RÉGIONAUX

En dehors des emplois intérimaires, les commandes passées par les constructeurs régionaux génèrent 5 400 emplois dans un peu plus de 600 établissements fournisseurs implantés dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces établissements emploient globalement 46 000 salariés ce qui représente un niveau de dépendance moyen de 12%. Ce niveau de dépendance qui mesure la part

des emplois liés aux seules commandes des constructeurs régionaux est extrêmement variable d'un établissement à l'autre.

PLUS DE 3 400 EMPLOIS INDIRECTS DANS 50 ÉTABLISSEMENTS EXTRÊMEMENT DÉPENDANTS

Un peu plus de 50 établissements dépendent à plus de 50% des commandes passées par les constructeurs régionaux [Tableau 1](#). Ces établissements emploient globalement 3 760 salariés dont 3 440 liés aux commandes passées par les sept constructeurs régionaux. Pour la plupart d'entre eux, la dépendance aux constructeurs régionaux dépasse 80% de leur chiffre d'affaires global. Cette dépendance peut être d'autant plus fragilisante que 47 de ces sous-traitants dépendent de commandes passées par un seul des sept établissements constructeurs. Si l'essentiel des emplois est généré dans des établissements industriels employant plus de 50 salariés, la moitié des établissements très dépendants ont une activité tertiaire et emploient moins de 20 salariés.

Carte 1 : EMPLOIS DIRECTS - COMMUNES DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES RÉGIONAUX

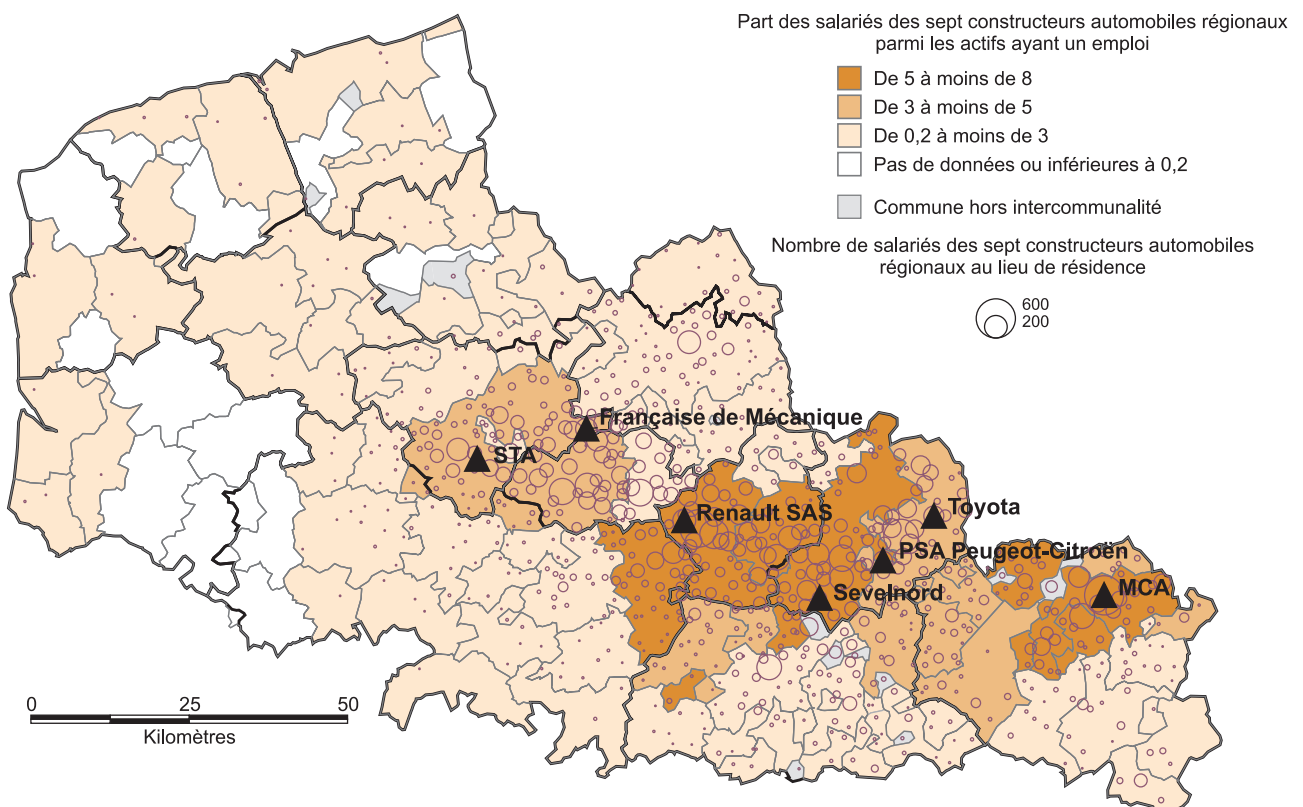


Tableau 1 : EMPLOIS GÉNÉRÉS ET NIVEAU DE DÉPENDANCE DES ÉTABLISSEMENTS

Niveau de dépendance	Nombre d'établissements intermédiaires	Nombre d'emplois liés aux commandes des constructeurs régionaux	Nombre total d'emplois dans les établissements intermédiaires
Moins de 5%	390	345	33 000
5% à moins de 10%	61	248	3 456
10% à moins de 20%	62	491	3 300
20% à moins de 50%	48	854	2 712
50% et plus	52	3 439	3 764
Ensemble des établissements	613	5 378	46 232

Note de lecture : 61 établissements régionaux réalisent de 5 à 10% de leur chiffre d'affaires avec les établissements constructeurs régionaux. Ces établissements emploient globalement 3 456 salariés. Les commandes que leur passent les constructeurs régionaux y génèrent 248 emplois.
Source : Insee - CLAP 2006, FICUS 2006 ; établissements cibles - liste de commandes fournie

PLUS DE 1 300 EMPLOIS INDIRECTS DANS DES ÉTABLISSEMENTS RELATIVEMENT DÉPENDANTS

À côté des établissements extrêmement dépendants, 110 établissements ont un niveau de dépendance aux commandes passées par les constructeurs compris entre 10 et 50%. Ces établissements offrent 6 000 postes de travail dont 1 350 consacrés aux commandes passées par les constructeurs régionaux, soit 22% des emplois. Pour 37 d'entre eux, le niveau de dépendance est tempéré par le fait que les commandes sont passées par plusieurs constructeurs. Ces établissements sont le plus souvent des établissements industriels dont la taille est comprise entre 20 et 200 salariés.

Pour 450 établissements, le niveau de dépendance vis à vis des commandes passées par les 7 constructeurs régionaux est inférieur à 10%. Ces établissements emploient globalement près de 36 500 personnes mais l'impact des constructeurs régionaux est inférieur à 600 emplois

soit, moins de 2% des emplois. Ces établissements travaillent dans des secteurs d'activités très différents, ce qui traduit la diversité des tâches externalisées qui contribuent au fonctionnement et à l'entretien de grands établissements : entretien d'espaces verts, métiers de la construction, formation, services juridiques ou comptables, etc.

LES EMPLOIS INDIRECTS PRINCIPALEMENT GÉNÉRÉS DANS LES SECTEURS INDUSTRIELS

Sur l'ensemble des 5 400 emplois indirects hors intérim, 4 220 sont générés par les commandes des constructeurs dans des secteurs industriels [Tableau 2](#).

En premier lieu, 2 080 emplois sont générés dans le secteur des biens intermédiaires qui produit des pièces comme des pièces métalliques ou plastiques entrant dans la construction d'autres produits. Au sein de ce secteur, les principales activités concernées sont la transformation des matières plastiques et la métallurgie avec

près de 800 emplois indirects chacune. Pour ces deux activités, les commandes des constructeurs régionaux représentent une part non négligeable de l'activité dans son ensemble : 7% des emplois régionaux de la transformation des plastiques et 5% des emplois régionaux de la métallurgie.

Le deuxième secteur le plus concerné par les commandes des constructeurs automobiles régionaux est l'industrie des biens de consommation avec un peu moins de 1 320 emplois indirects. Pour les commandes des constructeurs, les produits concernés sont principalement destinés à l'intérieur de l'habitable comme certaines pièces de tissu ou encore des tapis de sol. La principale activité concernée dans la région par les commandes des constructeurs est la fabrication de sièges qui occupe plus de la moitié des 2 000 emplois régionaux du secteur.

Finalement, le reste du secteur de l'industrie automobile au sens de la nomenclature d'activité ne représente que 570 des 5 400

Tableau 2 : EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Nombre d'établissements intermédiaires	Nombre d'emplois liés aux commandes de l'établissement	Nombre d'emplois liés aux commandes des constructeurs régionaux	Nombre d'emplois du secteur dans la région
Industrie - énergie	214	4 223	23 618	240 086
<i>Dont :</i>				
<i>Industries des biens intermédiaires</i>	96	2 078	14 020	102 730
<i>Industrie des biens de consommation</i>	24	1 317	2 066	23 360
<i>Industrie automobile</i>	13	568	2 971	28 459
Construction	76	151	3 792	83 349
Commerce	110	248	3 577	192 646
Services	213	756	15 245	772 106
Ensemble des établissements	613	5 378	46 232	1 298 089

Note de lecture : Dans le secteur de l'industrie des biens intermédiaires, 96 établissements réalisent une partie de leur chiffre d'affaires avec les constructeurs automobiles régionaux. Les commandes passées par les constructeurs régionaux génèrent en leur sein 2 078 emplois indirects. Ces établissements emploient globalement 14 020 salariés. L'industrie des biens intermédiaires emploie globalement 102 730 personnes dans la région.
Source : Insee - CLAP 2006, FICUS 2006 ; établissements cibles - liste de commandes fournie

emplois liés aux donneurs d'ordres régionaux. Cette faible importance des équipementiers identifiés par la nomenclature d'activités traduit la diversité des besoins des constructeurs automobiles qui couvre une large palette de l'activité industrielle française. Pour les équipementiers, le poids des commandes passées par les constructeurs régionaux représente 10% des emplois. Ce niveau de dépendance plutôt faible pour des équipementiers automobiles semble indiquer qu'une grande partie des emplois des équipementiers est liée à d'autres constructeurs ou à une sous-traitance plus lointaine dans la filière.

En dehors de l'industrie, l'essentiel des emplois liés aux commandes régionales des constructeurs est situé dans les services avec près de 760 emplois indirects générés dans plus de 200 établissements. L'effet est le plus important dans l'activité des services aux entreprises avec plus de 110 établissements concernés pour près de 300 emplois générés. D'autres emplois sont également engendrés dans des établissements d'aide par le travail employant des adultes handicapés ou en difficultés sociales.

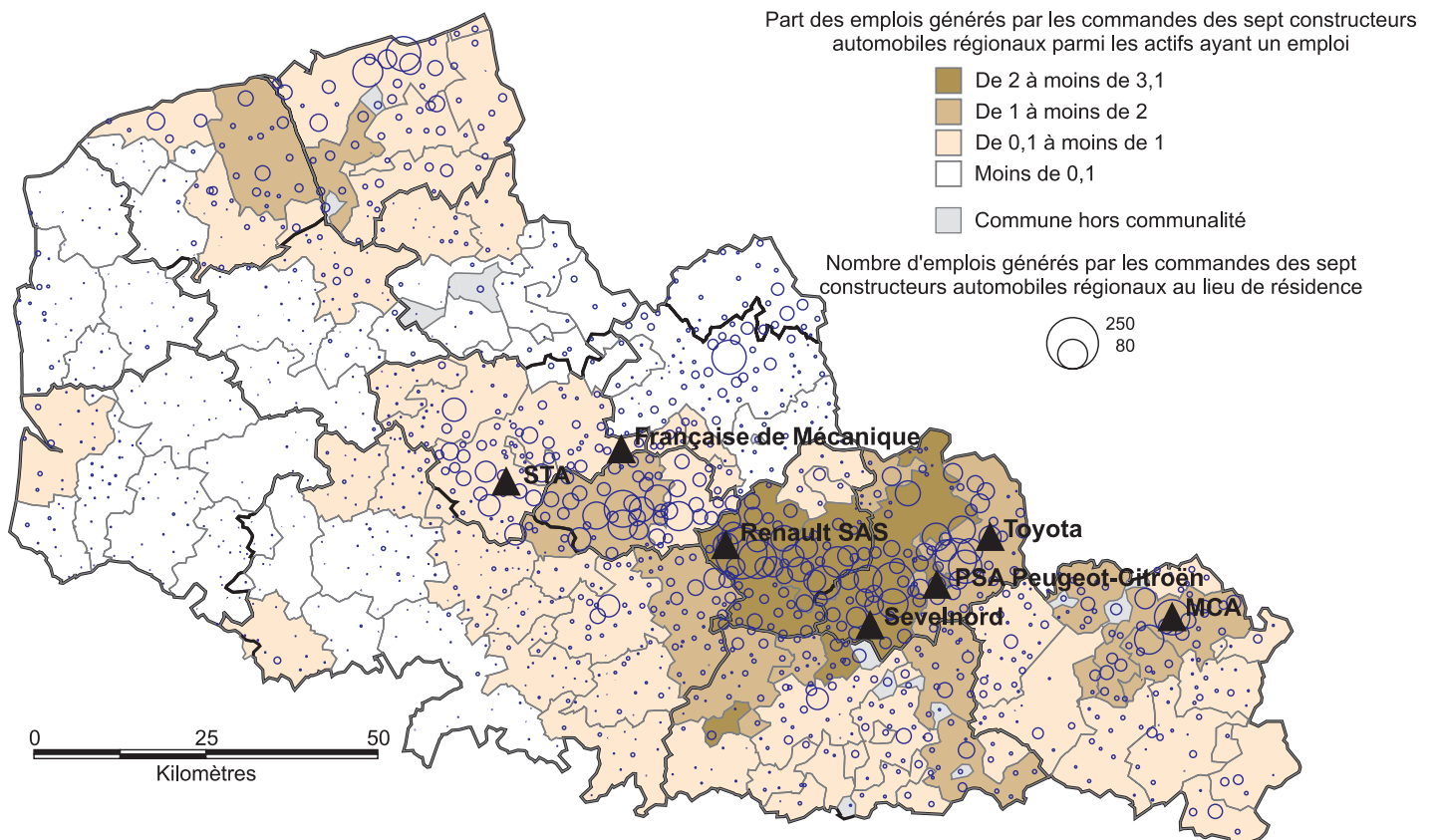
LES EMPLOIS INDIRECTS SONT PRINCIPALEMENT DANS LES MÊMES ZONES QUE LES EMPLOIS DIRECTS

Sur les 5 400 salariés occupant les emplois générés par les commandes, 67% habitent dans les zones d'emploi où sont implantés les constructeurs : l'ancien bassin minier et la Sambre-Avesnois. Comme pour les emplois directs, la zone d'habitation des salariés s'étend aux zones nord du Cambrésis et à la communauté de communes Osartis. Les emplois indirects et les emplois intérimaires représentent de 1 à 3% des actifs occupés habitant dans les communautés d'agglomération ou les communautés de communes allant de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin à la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val-de-Sambre. Cet apport s'ajoutant à celui des salariés travaillant directement dans les établissements, la dépendance globale de ces territoires dépasse souvent 5% des actifs occupés et atteint même 9% de la population active occupée pour les Communautés d'agglomération du Douaisis, de la Porte du Hainaut et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent [Carte 2](#).

LA ZONE D'INFLUENCE DES CONSTRUCTEURS S'ÉTEND TOUTEFOIS AU DUNKERQUOIS

Contrairement aux emplois directs, la zone littorale est concernée par les commandes des constructeurs régionaux avec plus de 800 emplois indirects sur les zones d'emploi du littoral dont près de 600 dans la zone d'emploi de Dunkerque. Ces salariés travaillent principalement dans des établissements industriels du littoral, en particulier dans le secteur de la sidérurgie. Sur ces territoires, la dépendance est globalement moins marquée avec moins de 1% des actifs occupés travaillant pour des commandes liées à l'automobile. Toutefois, une part importante de ces emplois est concentrée dans quelques établissements très dépendants.

Carte 2 : EMPLOIS INDIRECTS - COMMUNES DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS OCCUPANT LES POSTES GÉNÉRÉS PAR LES COMMANDES DES CONSTRUCTEURS



DES EMPLOIS GÉNÉRÉS DE NATURE DIFFÉRENTE SELON LES TERRITOIRES

La nature des emplois générés diffère d'un territoire à l'autre. Ainsi, les zones les plus éloignées des établissements se caractérisent par des emplois principalement générés dans le secteur de l'industrie : c'est vrai pour 98% d'entre eux dans la zone littorale et 70% dans le Cambrésis. L'éloignement est en effet minime dans un contexte de production industrielle tandis qu'il peut apparaître plus important pour des emplois de service ou d'intérim où le lien avec le site producteur est plus fort.

La nature des emplois diffère également au sein de la bande d'implantation des sites constructeurs : les emplois générés en Sambre-Avesnois sont pour 66% des postes d'intérimaires et pour 25% des postes dans d'autres établissements non industriels. Ces chiffres traduisent notamment la faible influence des constructeurs automobiles sur le reste de l'industrie de cette zone.

Au sein du bassin minier, la zone d'emploi du Douaisis se distingue par la part d'emplois industriels la plus importante, avec 70% des emplois générés tandis que la zone d'emploi du Valenciennois possède 46% d'emplois d'intérimaires et seulement 36% d'emplois industriels parmi les emplois générés. Enfin, les zones d'emploi de Lens-Hénin et Béthune-Bruay possèdent à part équivalente des emplois générés dans l'industrie, dans l'intérim et dans les autres secteurs. Ces divergences semblent en partie correspondre à des choix résidentiels différents des salariés en fonction du type d'activité.

TROIS OPÉRATIONS POUR MIEUX CONNAÎTRE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE RÉGIONALE

Dans le cadre de la mise en place en Nord-Pas-de-Calais de l'observatoire de la filière automobile en février 2007, plusieurs travaux d'études ont été ou sont actuellement menés.

- **Un dossier** publié en partenariat avec le Conseil régional et le SGAR, à la fin de l'année 2007 (cf. Pour en savoir plus), vise à enrichir la connaissance du secteur de l'industrie automobile implantée dans la région Nord-Pas-de-Calais. L'ensemble de ce dossier est abordé selon une approche territoriale permettant un focus sur l'aire métropolitaine de Lille (AML). L'analyse effectuée est bâtie dans une optique sectorielle et s'appuie sur les codes issus de la nomenclature d'activités française (NAF). Ce dossier fournit des éléments d'analyse du secteur, en abordant les problématiques suivantes :
 - Analyse du contexte national et international du secteur permettant de positionner la problématique régionale du secteur.
 - Analyse du secteur en termes de dynamiques territoriales et évolutions temporelles s'attachant notamment à l'organisation spatiale du secteur tant en région Nord-Pas-de-Calais que dans les autres régions.
 - Caractérisation du secteur automobile régional de plusieurs points de vue : analyse des établissements, des salariés et des mobilités.
- Par rapport à ce premier dossier, **le champ de la présente étude est différent**. Il s'agit de mesurer en 2006, l'empreinte régionale en termes d'emplois des sept principaux constructeurs régionaux. Ainsi, aux emplois directs des sept principaux sites, sont estimés et ajoutés, les emplois régionaux des établissements sous-traitants de rang 1 concernés par les commandes des sept sites, les emplois intérimaires ayant effectué une mission chez l'un des sept constructeurs. Au final, cette étude apporte une estimation du nombre d'emplois régionaux concernés par l'activité en 2006 de Renault Douai, Sevelnord, Toyota, Maubeuge Construction Automobile, Française de Mécanique, PSA Peugeot-Citroën Valenciennes et STA à Ruitz.
- Par rapport à l'opération précédente, **une enquête annuelle** permettra de connaître l'ensemble de la filière automobile et de déterminer les relations de dépendance intra-filière. En effet, sont interrogés les constructeurs, équipementiers et carrossiers régionaux, ainsi que leurs prestataires, fournisseurs et sous-traitants de rang 1, 2, 3 et plus, que leurs commanditaires soient installés en Nord-Pas-de-Calais, ailleurs en France ou à l'étranger. Cette enquête a reçu un avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique. Elle est donc reconnue d'intérêt général et de qualité statistique. Elle sera reconduite chaque année durant 5 ans auprès des établissements régionaux de 20 salariés et plus. Les résultats de la première année de collecte réalisée fin 2008 feront l'objet d'un dossier publié en partenariat avec la Drire et la DRTEFP au second semestre 2009.

Pour en savoir plus :

- Le secteur automobile en Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Dossiers de Profils n°89, décembre 2007.
- L'industrie automobile française en perte de vitesse en 2006 - Insee - Insee Première n°1149, juillet 2007.
- Enjeux pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais 2007 - Drire Nord-Pas-de-Calais.
- Intérim et activité économique dans le Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n°6, Juin 2006.